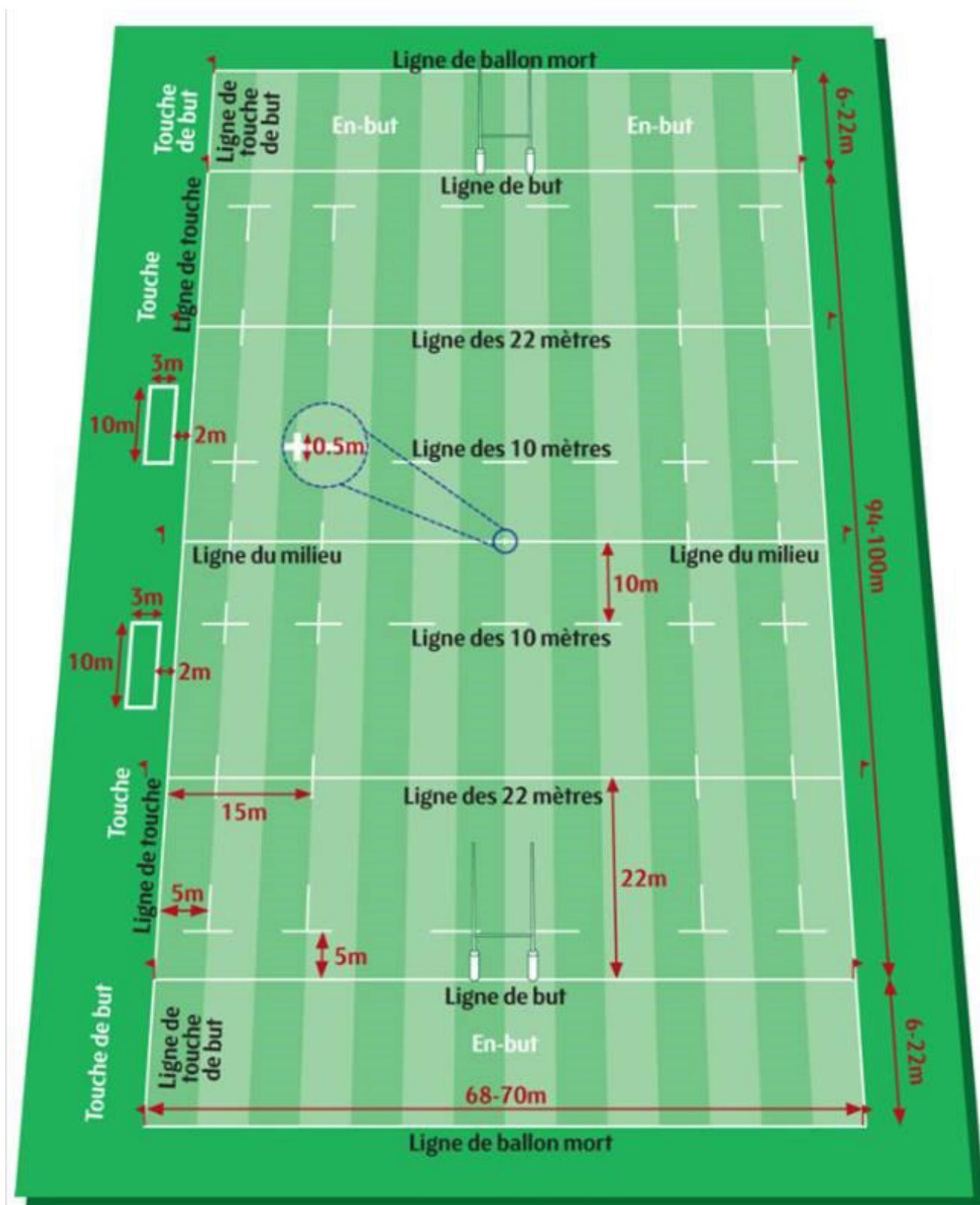


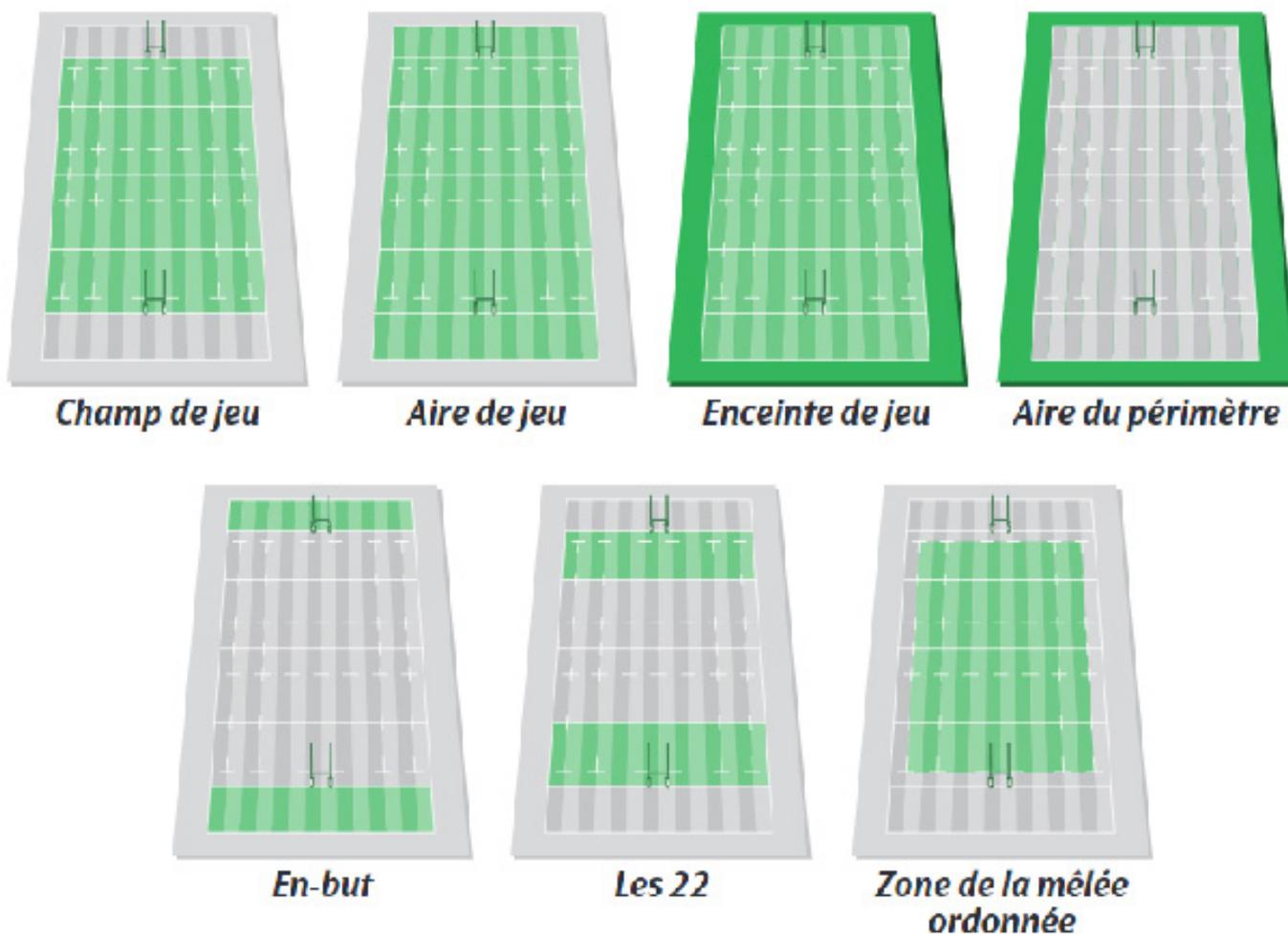
RUGBY



TRACÉ ET DIMENSIONS DU TERRAIN



Orientation du terrain N/S ou NO/SE



RUGBY		INTERNATIONAL, NATIONAL ET CLUB		REMARQUES
DIMENSIONS	Aire de jeu	Longueur : 106 - 144 m Largeur : 68 - 70 m	Longueur : 102 - 144 m Largeur : 63 - 70 m	Le tracé des lignes n'est pas compris dans les dimensions de l'aire de jeu
	Champ de jeu	Longueur : 94 - 100 m Largeur : 68 - 70 m	Longueur : 94 - 100 m Largeur : 63 - 70 m	Toute variation doit être approuvée par la Fédération compétente pour les compétitions domestique et par World Rugby pour les matchs internationaux
	Zone technique	Largeur : 3 m Longueur : 10 m (Pour le rugby à X, XIII et XV)		laisser 2 m pour l'arbitre entre ligne de touche et zone technique
		Largeur : 2,5 m Longueur : 7 m (Pour le rugby à VII)		
	Enbut	Min : 6 m Max : 22 m		La zone technique doit être placée à 10 m de part et d'autre de la ligne médiane
Zone neutre	Largeur et longueur : 5 m			

Normes fédérations
Recommandations Infrasports

RUGBY		INTERNATIONAL, NATIONAL ET CLUB	REMARQUES
REVETEMENT DE SOL	Nature	Gazon naturel ou artificiel Si le gazon est artificiel, la surface doit respecter le règlement 22 du worldrugby et le cadre normatif d'Infrasports en vigueur	
	Assainissement	Système de drainage Pente < 2 % Voir règlement 22 de Worldrugby pour le drainage d'un terrain	
	Largeur des lignes	12 cm	Les lignes ne sont pas comprises dans les mesures du terrain
	Couleur des lignes	Blanche (sous forme de poudre pour gazon naturel)	
	Entretien	Voir cadre normatif d'Infrasports en vigueur & Charte d'entretien	Pour terrain gazon artificiel : test à réaliser tous les 2 ans. Voir règlement 22 de Worldrugby.
ECLAIRAGE	Eclairage moyen	Compétition : 250 LUX (300 LUX en National et 600 LUX en international) Entraînement: 100 LUX	1400 LUX si retransmission TV Un allumage par terrain. Prévoir les câbles lors de la rénovation
	Uniformité	0.7	
	Nombre de mesure	33 points	
	Système d'éclairage	Fournir une étude photométrique, considérer les paramètres de performances des appareils suivants: rendement, faible consommation, durée de vie des appareils, allumage par terrain Prévoir les câbles lors de la rénovation Norme NBN 12 193 d'application. L'étude du placement éventuel de Leds est obligatoire.	
CLOTURE		Main courante, obstruée dans la partie basse, de 1,20 m de haut autour du terrain Lisse à placer à l'extrémité de la zone neutre	L'accès libre au terrain doit être uniquement réservé aux équipes, aux officiels et aux services de secours
PARE-BALLONS		Prévoir au minimum 20 m de large répartis de part et d'autre de l'axe du terrain sur une hauteur de 8m	Le placement d'autres pare-ballons de 6m de haut doit être étudié en fonction du site
TRIBUNES		Prévoir une capacité adaptée aux perspectives sportives du club Privilégier une jonction directe avec la cafétéria Eviter l'accessibilité des spectateurs à l'aire de jeu	
NORMES		Règlement du Worldrugby en vigueur 2020 : Spécifications de performance	

Normes fédérations
Recommandations Infrasports

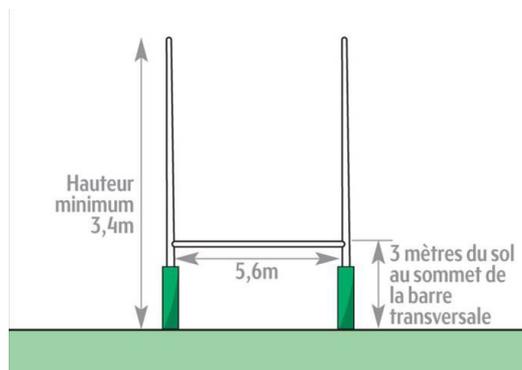
1. MATERIEL SPORTIF

1.1. Les buts

En aluminium ou autre matériau tel que l'acier. De section circulaire et de couleur blanche.

Les protections de 2m de haut minimum seront carrées ou rondes et d'épaisseur inférieure à 30 cm.

La distance entre les 2 poteaux sera de 5,6m, la barre transversale sera placée à une hauteur de 3m et la hauteur minimale des poteaux sera de 3,40m.



1.2. Les drapeaux de touche

Il y a 14 poteaux et leurs drapeaux ayant chacun une hauteur minimum de 1.20 m minimum.

Un poteau porte drapeaux doit être positionné à chaque intersection des lignes de touche de but et des lignes de but et à chaque intersection des lignes de touche de but et des lignes de ballon mort.

Un poteau porte drapeaux doit être positionné dans le prolongement des lignes des 22 mètres et de la ligne médiane, et à 2m à l'extérieur des lignes de touche et dans l'enceinte du jeu.

1.3. Bancs de touche

Un banc de touche par équipe à installer hors de l'aire de jeu, à l'arrière des zones techniques.

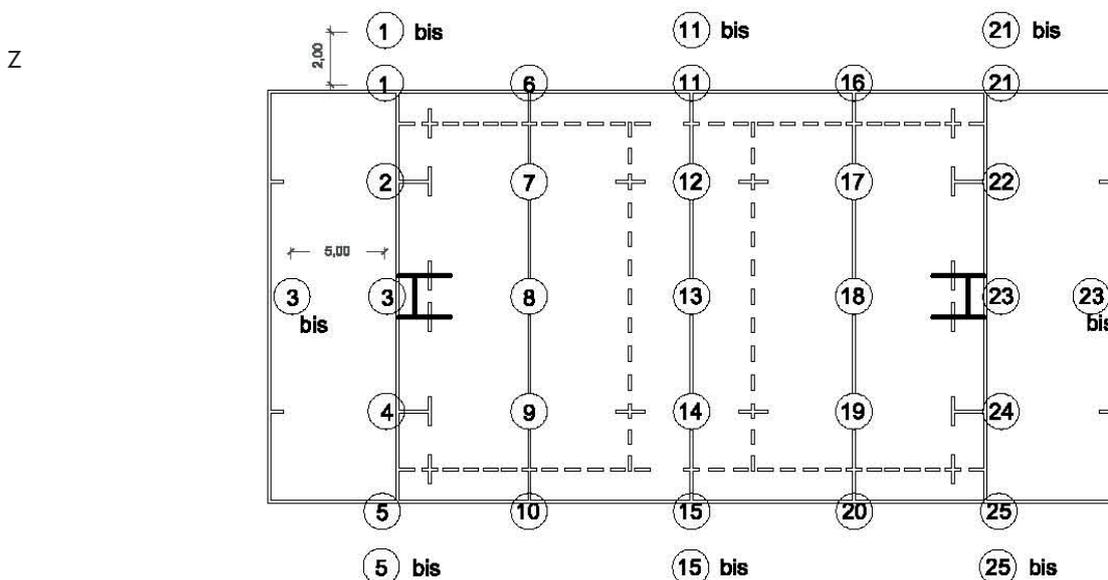
Les 2 bancs du même côté

Zone située à 6m min de l'aire de jeu.

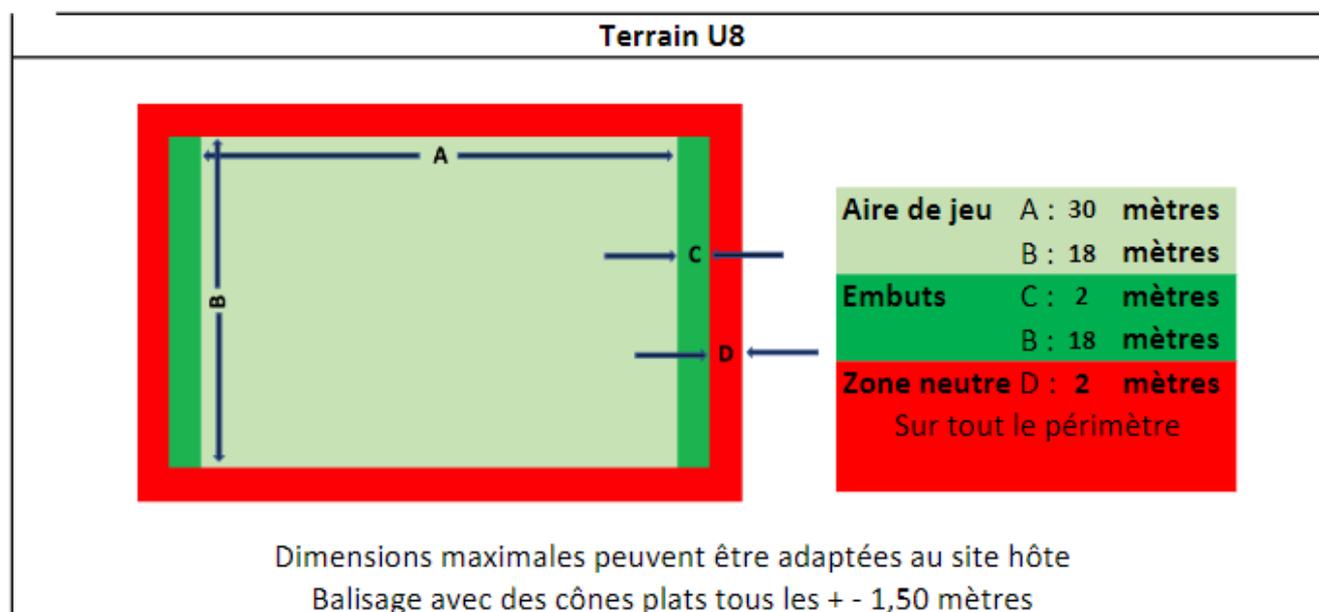
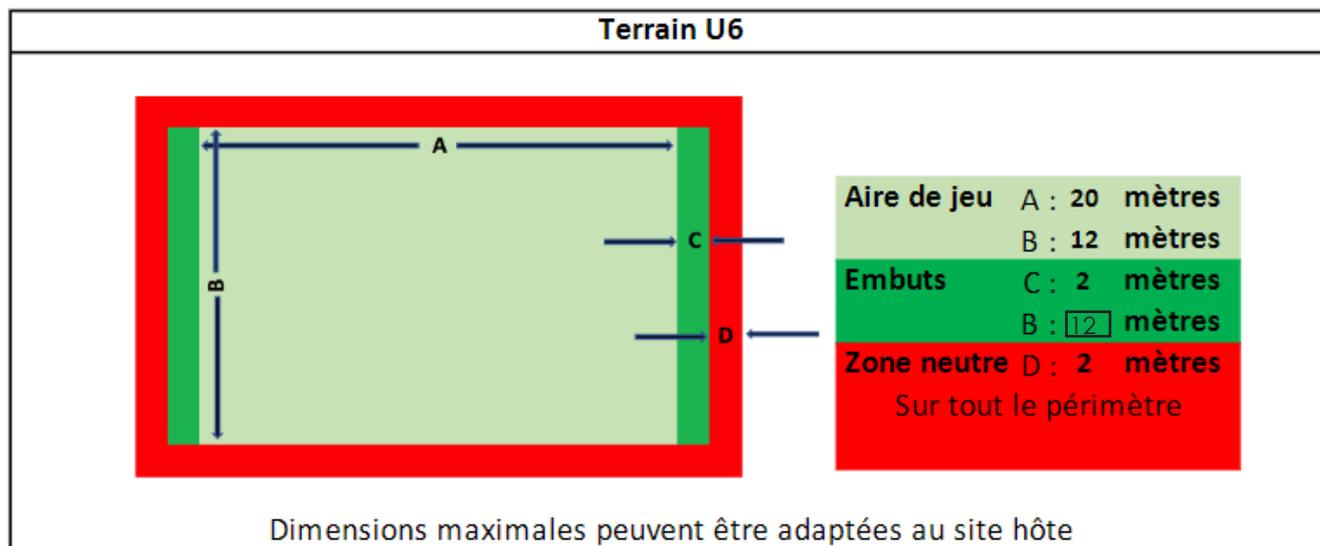
1.4. Les marquois

Les marquois électroniques sont spécifiques à la discipline du rugby.

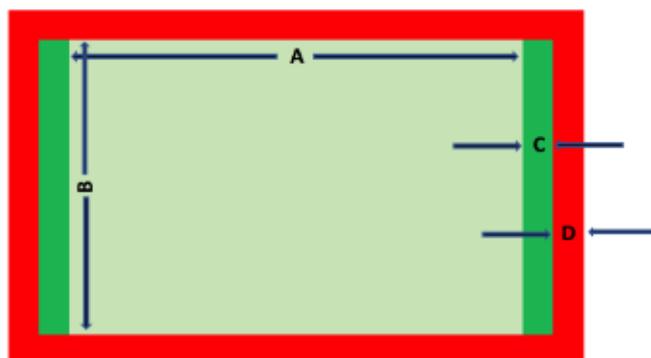
2. LES POINTS DE MESURE DE L'ECLAIRAGE (mesuré au sol)



3. DIMENSIONS DES TERRAINS JEUNES



Terrain U10



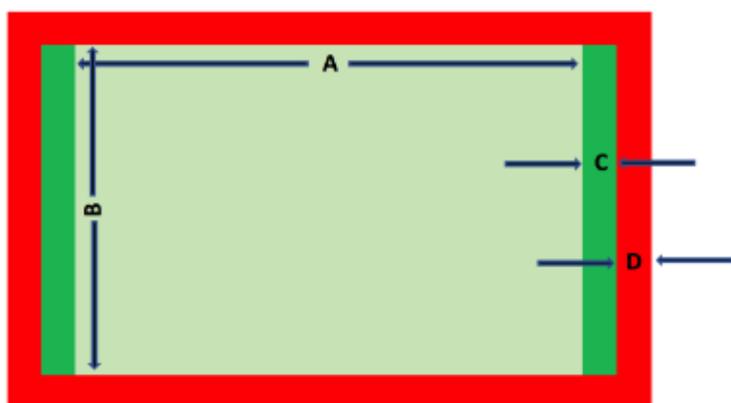
Aire de jeu A : 40 mètres
B : 28 mètres

Embuts C : 2 mètres
B : 28 mètres

Zone neutre D : 2 mètres
Sur tout le périmètre

Dimensions maximales peuvent être adaptées au site hôte
Balisage avec des cônes plats tous les + - 1,50 mètres

Terrain U12



Aire de jeu A : 60 mètres
B : 40 mètres

Embuts C : 2 mètres
B : 40 mètres

Zone neutre D : 2 mètres
Sur tout le périmètre

Dimensions maximales peuvent être adaptées au site hôte
Balisage avec des cônes plats tous les + - 1,50 mètres

1. GÉNÉRALITÉS

La rénovation ou la conception de vestiaires à usage du rugby doit s'inscrire dans une réflexion globale préalable et réfléchie portant sur l'ensemble du site sportif. Ce sont, à la fois, le programme de construction des espaces de pratiques sportives, le nombre de terrains intérieurs ou extérieurs prévus ou existants, la nature des activités en communication directe avec les plateaux sportifs, ainsi que le nombre et le niveau de jeu des sportifs actuels ou potentiels qui détermineront le nombre et la grandeur des vestiaires à concevoir.

Le bloc vestiaire sera une entité bien distincte du reste de l'infrastructure.

Les sportifs et les spectateurs ne peuvent s'y croiser. (Imposition des fédérations sportives : facilité d'entretien et préservation du revêtement de sol sportif)

De plus, ce bloc et l'espace de pratique du rugby doivent pouvoir fonctionner indépendamment des locaux commerciaux tels que les cafétérias.

Un bloc vestiaire est composé de :

- deux vestiaires collectifs (hommes - dames et/ou équipe visitée - équipe visiteuse)
- un vestiaire arbitre, entraîneur ou enseignant

Généralement, une infrastructure vestiaire comporte au minimum, 2 blocs vestiaires (le nombre de vestiaire devra être adapté en fonction de la catégorie dans laquelle le club évolue).

La position du ou des blocs vestiaires se fera stratégiquement de préférence sur la longueur des terrains. Il faut éviter les accès par l'arrière des poteaux de but.

Au minimum deux vestiaires collectifs doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite (voir fiche accessibilité).

2. VESTIAIRES COLLECTIFS

Pour la conception d'un vestiaire collectif, chacun des joueurs plus les 3 accompagnants bénéficient de minimum 1,6 m² par personne. Un vestiaire fera donc au minimum 40 m² et sera composé de :

2.1. Un espace habillage-déshabillage comprenant au minimum les éléments suivants :

- Cet espace, de conception simple, doit être le moins découpé possible pour optimiser la place disponible pour les joueurs.
- Le sol sera couvert d'un carrelage déstructuré, antidérapant (R11) avec une pente de 2% minimum vers les sterfputs ou caniveaux et des arrêts de portes pourront être placés (ou sur les parois verticales)
- Il est conseillé de prévoir en partie haute des parois et pour les plafonds des matériaux résistants à l'humidité (éviter les portes et encadrements en bois).
- On prévoit 80 cm de largeur de banquette assise par joueur et accompagnant, avec un minimum de 20 m courant. Pour faciliter l'entretien, les banquettes seront suspendues, à consoles obliques, pour libérer le sol.

- Par mesure de protection, les patères seront fixées sur consoles et inversées.
- Il est intéressant d'y placer un miroir avec un encadrement métallique et une prise de courant pour les sèche-cheveux. Un espace peut être également réservé pour une table de massage.
- Il ne peut exister de ressaut entre l'espace « habillage-déshabillage » et les espaces « douches » et « WC ».Un avaloir de récolte des eaux de nettoyage doit y être placé.

2.2. Un espace douche comprenant au minimum les éléments suivants :

- Il sera équipé de 6 pommeaux de type économique avec boutons- poussoirs à temporisation (t° conseillée de 35°).
- L'ensemble des canalisations sera encastré.
- Cet espace est aussi, de préférence, rectangulaire et peu profond.
- Les parois des douches seront entièrement carrelées sur leur hauteur. Le sol sera couvert d'un carrelage déstructuré et antidérapant avec une pente de 2% minimum vers les sterfputs ou caniveaux. Prévoir un caniveau de dimensions adaptées (boues, herbes,...)
- La nature des matériaux doit être choisie afin de permettre un nettoyage facile garantissant une hygiène optimale du local. Il est conseillé de prévoir en partie haute des parois et pour les plafonds des matériaux résistants à l'humidité (éviter les portes et encadrements en bois).

2.3. Un espace sanitaire comprenant au minimum les éléments suivants :

- Prévoir idéalement un WC suspendu, avec un lave-mains et un miroir.

3. VESTIAIRES INDIVIDUELS

- Un vestiaire individuel, destiné principalement aux arbitres et entraîneurs, dont la superficie est de minimum 10m², comprend un espace déshabillage avec une tablette rabattable ou une table, un miroir avec encadrement métallique, un banc suspendu ou une chaise, un porte-manteau, ainsi qu'une douche individuelle.
- Un vestiaire arbitre (de min 10 m²) pourra également être utilisé comme local anti-dopage s'il est équipé des éléments complémentaires suivants :
 - 1 table (éventuellement pliable)
 - 3 chaises (éventuellement pliables)
 - WC et lave-mains séparés (pour éviter la dilution des prélèvements avec l'eau de ville)

Les spécificités techniques du vestiaire collectif sont d'application (revêtement de sol, sterfputs,...). Il en est de même concernant les spécificités PMR.

4. SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

4.1. Chauffage – ventilation

- Les locaux étant soumis à de forte production d'humidité, il est important de bien étudier le chauffage et la ventilation des locaux pour éviter les condensations. Il est obligatoire de prévoir une ventilation forcée mécaniquement.
- Les châssis oscillo-battants peuvent compléter le système de ventilation (éviter toutefois les courants d'air lors de la présence de sportifs). On peut aussi prévoir des grilles de ventilation «trois positions» dans les châssis.
- La position des radiateurs est à éviter en dessous des banquettes assises. Les commandes du thermostat du chauffage et des mitigeurs ne seront pas installées dans les vestiaires.

4.2. Eclairage

- Le niveau d'éclairage sera de plus ou moins 150 lux. Une étude d'éclairage est à prévoir ainsi que le placement éventuel de leds.
- Prévoir des luminaires étanches avec le degré de protection IP approprié.
- La commande des appareils sera centralisée en dehors des vestiaires. Idéalement prévoir une détection de mouvement et/ou une horloge de programmation

4.3. Les particularités

- Les vestiaires servant au rugby seront équipés d'un point d'eau extérieur et d'un bac de décrochage des chaussures,... à proximité de l'entrée.
- Une attention particulière devra être apportée à la nature des matériaux mis en œuvre, plus résistants et plus pratiques (portes pleines ou métalliques, protection des luminaires et appareils sanitaires, caméras de surveillance, patères inversées, etc...).
- Il est également possible lors de la conception des espaces de permettre une dissociation des fonctions habillage- déshabillage et le stockage des vêtements (système de casiers individuels, placards pour porte-habits collectifs, etc ...). Différentes configurations sont possibles : soit, en dehors des vestiaires, soit entre 2 vestiaires ou au sein même de ce dernier (à étudier selon la configuration et pratique sportive). Ce système est recommandé pour augmenter la fréquence de rotation des sportifs.

Rugby



Contact

Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments
Département des Infrastructures subsidiées
Direction des Infrastructures sportives
Boulevard du Nord, 8
5000 Namur

infraspports.dgo1@spw.wallonie.be

L'ensemble des fiches techniques est disponible
sur le site d'Infraspports <https://infrastructures.wallonie.be>

Cette fiche a été avalisée par:

la Ligue Belge Francophone de Rugby, Av. de Marathon, 135 C bte 5 - 1020 BRUXELLES Tél. 02 478 71 77
Email: info@lbfr.be • www.lbfr.be • www.belgiumrugby.be